Association France Palestine Solidarité

Palestine info. n°4

LETTRE AUX ÉLUS de Loire-Atlantique et des Pays-de-Loire
- mars 2006 -

Après
la victoire du Hamas…

L'AFPS44 tente ici de fournir différents éclairages sur la situation en Palestine en répondant aux questions habituellement posées.

- **Raz-de-marée du Hamas ?**

Il faut d'abord noter une forte participation (77 % de votants) avec 76 sièges sur 132 au Hamas. Mais si ce parti obtient la majorité absolue en sièges, l'écart en voix est beaucoup plus faible (44,4 % pour le Hamas contre 41,4 % au Fatah). Ce n'est donc pas un « raz-de-marée » comme pourrait le laisser supposer les résultats en sièges.

- **S'agit-il d'un vote sanction ?**

Cette victoire est souvent attribuée à un vote sanction contre le Fatah de Mahmoud Abbas du fait de la corruption dans ce parti et de l'usure du pouvoir. Cette usure tient surtout au fait que depuis les accords d'Oslo (1993), l'Autorité palestinienne a toujours misé sur la négociation avec Israël. Or, chaque fois que des rencontres ou débuts de négociations ont eu lieu, Yasser Arafat comme Mahmoud Abbas sont revenus les mains vides. Finalement, si la population palestinienne souhaite (à 80 % selon les sondages) une paix négociée, elle veut des avancées concrètes, d'où sa volonté de faire confiance à ceux qui prônent un changement de méthode.

- **Le Fatah a été accusé de corruption : cela a-t-il joué dans les élections ?**

La corruption est indéniable, il s'agit de pratiques de clientélisme qui permettait à l'Autorité palestinienne d'attribuer des postes dans l'administration à ses amis, et aussi des pratiques d'enrichissement personnel. Mais l'audit effectué pour l'Union Européenne, en 2004, n'avait pas montré de dérives exceptionnelles par rapport à d'autres pays. Le contexte de guerre favorise malheureusement ces dérives comme on l'a vu en Bosnie.

- **Quel rôle a joué Israël dans l'ascension du Hamas ?**

Le rôle d'Israël a été essentiel dans la création, le développement et l'arrivée au pouvoir du Hamas.
Dès 1976, le gouvernement israélien favorise l'implantation à Gaza de l'alliance Islamique de Ahmed Yassine, en expliquant : "*Il est préférable que les Palestiniens prient et ne s'occupent pas de politique !*"
En décembre 1987 c'est le déclenchement de la première Intifada. Israël, craignant des gains politiques pour le Fatah, réprime les comités populaires de ce parti et expulse en Jordanie certains de ses dirigeants (MM. Barghouti et Dahlan), considérés comme de dangereux agitateurs, tandis que le Hamas est épargné à cette époque.
Depuis son arrivée au pouvoir, A. Sharon n'a cessé d'affaiblir l'Autorité palestinienne en déclarant que Y. Arafat n'était pas un partenaire crédible. Il a eu la même attitude avec M. Abbas, et le retrait unilatéral de Gaza s'inscrit dans la même logique de mépris des dirigeants palestiniens.
Enfin, pendant la récente campagne électorale, la position des USA et d'Israël incitant à ne pas voter Hamas a accentué l'image de résistance de ce parti. En mettant en garde les Palestiniens contre le vote Hamas, Israël comme les USA et l'Europe ont en fait légitimé celui-ci.

AFPS 44
21 allée Baco
44000 Nantes
02 51 72 01 23
Afpsnantes@wanadoo.fr

- **Comment peut évoluer la situation en Palestine aujourd'hui ?**

Il ne faut pas oublier les questions principales : **l'occupation militaire, l'annexion de Jérusalem-est, la colonisation croissante (12 000 colons de plus en 2005) et la poursuite de la construction du « mur ». Cette politique israélienne, totalement illégale au regard du droit international, est la première cause de violence dans la région**. Il est paradoxal d'exiger du Hamas qu'il renonce à la violence sans avoir les mêmes exigences envers Israël. Tant qu'Israël poursuivra cette politique, aucune paix ne sera possible. **La solution est d'abord entre les mains du gouvernement israélien.**

La France construit le tramway de la colonisation

Israël veut construire un tramway permettant de relier deux colonies (French Hill et Pisgat Ze'ev au nord de Jérusalem-est occupée) avec la partie israélienne de la ville. Ce tronçon sera donc construit en territoire palestinien et sera exclusivement réservé aux Israéliens. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre de la construction du mur (déclaré illégal par la Cour Internationale de Justice et l'assemblée générale de l'ONU), et en flagrante contradiction avec les nombreuses résolutions internationales concernant Jérusalem-est

Deux sociétés françaises (Alstom et Connex-Véolia) viennent de remporter le marché avec le soutien appuyé du gouvernement français. Malgré les dénégations de P. Douste-Blazy, ce marché ne peut se réduire à une simple compétition économique ; il entérine le fait accompli de la colonisation et infléchit ainsi la politique étrangère française - constante jusqu'à présent – de ne rien faire qui rende impossible un juste règlement selon les résolutions internationales.

Ce projet rend irréversible la colonisation de Jérusalem et des alentours : la France s'en rend complice.

(Une pétition pour interpeller les pouvoirs publics circule en ce moment : elle est disponible au siège de l'AFPS44 ; consultez aussi le site national de l'AFPS : www.France-palestine.org).

Le gouvernement israélien pratique des détournements de fonds

Israël refuse de reverser aux Palestiniens les droits de douane et de TVA perçus pour le compte de l'Autorité palestinienne sur les produits entrant en Palestine. Cette mesure présentée comme une sanction contre un gouvernement dirigé par le Hamas est tout simplement un détournement de fonds.

- **Le Hamas peut-il changer et accepter la négociation avec Israël ?**

Pour le Hamas, rentrer dans le jeu politique en participant aux élections et en formant un gouvernement est un changement : de fait, il accepte les institutions prévues par les accords d'Oslo entre Israël et l'OLP, alors qu'il les contestait jusqu'ici. Ses dirigeants viennent de déclarer qu'ils accepteraient une « longue trêve » si Israël se retire sur les frontières de 1967 : cela équivaut à une reconnaissance de fait d'Israël.

- **Sur le plan intérieur, le Hamas peut-il instaurer un régime islamique ?**

C'est un parti religieux qui met en avant dans sa charte la primauté de la Charia comme source du droit, mais la société palestinienne est depuis longtemps pluraliste et le Hamas n'est pas monolithique. Par ailleurs, tout le monde sait en Palestine que le vote ne s'est pas fait principalement sur des bases religieuses : les Palestiniens ont voté pour ceux qui contribuent, par leurs institutions caritatives, à diminuer leurs souffrances quotidiennes et qui résistent à l'occupant. Si le Hamas ne veut pas se discréditer il devra être fidèle aux orientations qui l'ont fait élire. Par ailleurs, les institutions publiques ont bien fonctionné conformément à Constitution palestinienne et le Hamas n'a pas la majorité qualifiée lui permettant de la modifier. C'est une cohabitation entre deux légitimités issues du suffrage universel : le Président et le Parlement.

- **Quelle est aujourd'hui la responsabilité de l'Europe dans cette situation ?**

L'Europe a joué un rôle important en Palestine en apportant une aide économique, mais on s'aperçoit aujourd'hui que sans positionnement politique clair, cela reste insuffisant. Elle doit donc sortir de son rôle unique de bailleur de fonds en exerçant des pressions sur Israël y compris par des sanctions économiques. En s'interdisant de peser sur le respect du droit international, l'Europe et les gouvernements nationaux laissent le pays occupant "régler la situation" à sa façon.

- **Qu'est ce que cela change pour le mouvement de solidarité avec le peuple palestinien ?**

Notre association se revendique de la laïcité. Nous saurons garder notre autonomie par rapport au nouveau pouvoir en Palestine, de même que nous avons protesté auprès de l'Autorité Palestinienne contre l'application de la peine de mort.

Mais, notre solidarité et notre soutien concerne le peuple palestinien, et à ce titre, nous poursuivons nos actions d'information, nos contacts et notre coopération avec les Palestiniens.